

# Prudence !

En passant sous une ligne électrique.

Lorsque vous utilisez une ligne de grande longueur (pour la pêche au coup par exemple).

Lors des lancers vifs, en particulier avec une canne à pêche en fibre de carbone.

Lorsque vous utilisez du fil de pêche en carbone.

Si vous ne connaissez pas la zone de pêche, attendez qu'il fasse jour pour repérer les lieux.



## Conseils en cas d'accident :

- **Interdire l'accès** pour empêcher un autre accident (distance min de 5 m).
- **Ne pas toucher** aux personnes blessées quand elles sont encore en contact avec la ligne pour éviter d'être vous-même électrisé.
- **Ne pas toucher** aux câbles même tombés au sol, ni aux pylônes.
- **Alertez** les pompiers (18) et la gendarmerie (17) et le SAMU (15).



Pour toute information complémentaire, contactez :  
[www.erdfdistribution.fr](http://www.erdfdistribution.fr)  
[www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)

[www.sousleslignes-prudence.fr](http://www.sousleslignes-prudence.fr)

Sous les lignes, prudence : restons à distance.

**Conseils de sécurité**  
à respecter pour la pêche à proximité des lignes électriques.

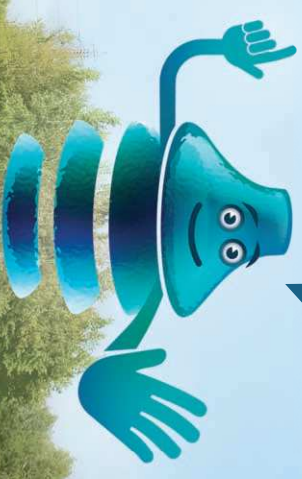


Parce qu'elles sont longues et souvent conductrices de l'électricité, les cannes à pêche manipulées près des lignes électriques vous exposent à des risques.

En approchant une canne à pêche ou un fil de pêche trop près d'une ligne électrique (tenue à la verticale par exemple ou lors d'un lancer de ligne), sans nécessairement la toucher, vous pouvez provoquer un arc électrique, appelé amorçage. Vous risquez alors l'électrocution.

Pour pêcher en toute sécurité, il suffit de rester à distance des lignes et de suivre quelques mesures simples de prévention.

**Lisez attentivement ce document.**  
Il vous présente les règles élémentaires à respecter pour éviter des risques inutiles.



## Vos moyens de prévention

Évitez de pêcher **près des lignes électriques.**

En cas de présence de lignes électriques aux abords du plan d'eau, repérez les, et **tenez-vous en à distance** pour éviter tout risque d'amorçage (arc électrique), y compris si vous pêchez en bateau.

Vous devez impérativement **respecter la distance de 5 mètres**, le risque existe à la fois au contact de la ligne électrique mais surtout à **l'approche**.

**Ne touchez jamais** un objet en contact avec une ligne électrique.

En passant sous une ligne électrique, tenez votre canne en **position horizontale**.

Pour tout renseignement, demandez conseil à **votre fédération de pêche**.



Promenade



Utilisation d'une canne télescopique



Installation

Sous les lignes,  
prudence :  
restons à distance.

